

Désignation des Membres du Comité Stratégique mis en place pour la construction de l'Université de Lille.

Composition du Comité Stratégique :

Chaque université y est représentée par son président et par 12 membres :

- 6 représentants issus du Conseil d'Administration et du Conseil Académique parmi les élus enseignants-chercheurs et personnels assimilés, des enseignants et des chercheurs, en exercice dans l'établissement ;
- 2 représentants issus du Conseil d'Administration et du Conseil Académique parmi les élus des étudiants et des personnes bénéficiant de la formation continue inscrits dans l'établissement ;
- 2 représentants issus du Conseil d'Administration et du Conseil Académique parmi les élus des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ;
- Le Directeur Général des Services ;
- Le Premier Vice-Président.

6 personnalités extérieures sont proposées au comité stratégique par les présidents.

Les directeurs des 8 écoles suivantes sont invités permanents au comité stratégique : Ecole Centrale de Lille, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille, Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, Sciences Po Lille, Télécom Lille, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Douai.

Missions du Comité Stratégique :

- Accompagne et conseille les Universités dans leur démarche de construction de l'Université de Lille ;
- Est consulté pour avis et formule des recommandations et des vœux ;
- Prépare les livrables qui seront soumis aux experts extérieurs, puis au comité stratégique puis au Conseil d'Administration ;
- Consolide et assure la cohérence des propositions des comités thématiques concernant l'organisation de l'Université de Lille ;
- Définit les statuts de l'Université de Lille.

Mode de désignation des représentants de l'université de Lille 1 :

Le Conseil d'Administration est amené à se prononcer sur les modalités de désignation des représentants de l'université de Lille 1 au comité stratégique.

La proposition de processus de désignation est la suivante :

chacune des listes représentée au conseil académique (CAC) et au conseil d'administration (CA) transmet au **Bureau des Affaires Générales et Institutionnelles** (Marie-Sylvia BAILLEUL) pour le **vendredi 17 octobre** les noms d'élus du CAC et/ou du CA chargés de représenter l'université de Lille 1.

Notre représentation, déterminée par la convention d'association (6 E-C, 2 BIATSS, 2 étudiants) respectera dans la mesure du possible l'égalité PR/MCF, et la parité H/F.

Le CA du 24 octobre prochain procédera à la désignation à partir des noms communiqués par les listes.